

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

08/06/2023

## AFFICHEE LE :

08/06/2023

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 28

## DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

15 JUIN 2023

**L’an deux mil vingt-trois, le 14 juin, à 20 h 00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

**ABSENTS** : Bertrand HAVARD, Fabienne KACZMAREK, Véronique VASTEL, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Bertrand HAVARD à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Véronique VASTEL à Joël JEANNE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **ADMISSION DES TITRES EN NON VALEUR - CRÉANCES ÉTEINTES**

DELIBERATION N° **DELIB/2023/054**

RAPPORTEE PAR : Madame Josiane MALLET

Les créances éteintes sont des créances qui restent valides mais dont l'irrecouvrabilité résulte d'une décision juridique définitive qui s'impose à la collectivité et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Il s'agit notamment de dettes annulées suite aux décisions de la commission de surendettement du Calvados pour les particuliers et aux décisions de tribunaux de commerce pour les entreprises.

Il vous est proposé de prononcer l'admission en non-valeur de titres qui s'avèrent irrécouvrables par la collectivité suite à ces décisions, dont le montant total s'élève à 2 057,28 €.

Ainsi,

Après consultation de la Commission des Finances, moyens généraux et commande publique du 7 juin 2023,

**Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide**

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à émettre un mandat au compte 6542 "Créances éteintes" d'un montant de 2 057,28 €.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

|      | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS<br>PART AU VOTE |
|------|------|--------|-------|------------------------------|
| VOTE | 28   | 0      | 0     | 0                            |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**